



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Droits de l'Homme,  
de la Formation à la Citoyenneté,  
et des Relations avec les Institutions  
de la République

## Communiqué Relatif à l'enrôlement des citoyens sur les listes électorales

Dans le cadre des préparatifs des élections municipales de 2025, la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) organise, du 07 au 23 avril 2025, une révision des listes électorales sur toute l'étendue du territoire national.

À cet effet, le Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté et des Relations avec les Institutions de la République (MDHFCRIR) rappelle à l'opinion publique l'importance de l'enrôlement sur les listes électorales.

Affirmer et vivre pleinement sa citoyenneté passe par une participation active à la vie démocratique de notre pays.

L'inscription sur les listes électorales concerne tous les Togolais et Togolaises âgés de 18 ans révolus à la date de la révision. Les centres de révision sont ouverts tous les jours, de 07h à 17h, dans toutes les localités du pays.

Le ministère invite donc toutes les citoyennes et tous les citoyens concernés à se mobiliser massivement afin de faire vivre la démocratie participative et de contribuer à la tenue d'élections municipales libres, transparentes et inclusives.

Fait à Lomé, le 07 avril 2025

**Me Pacôme Yawovi M. Amenyo ADJOUROUVI**

Ministre des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté et des Relations avec les Institutions de la République